

**CONFIRMATIONS année scolaire 2025-2026**

**Le 2 mai 2025**

Comme chaque année, il est temps de préparer les calendriers, notamment celui des confirmations. Merci de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous et de respecter scrupuleusement les consignes pour une organisation optimale.

**1. Principe**

- Retour des demandes de confirmation : le tableur ci-joint qui remplace l'ancien formulaire sera retourné à la chancellerie avant le 15 octobre 2025, même si certaines informations (comme le nombre exact de confirmands) ne sont pas encore définitives.
- Nombre minimum de confirmands : un minimum de 15 jeunes est requis pour organiser une célébration. Si ce seuil n'est pas atteint, il est nécessaire de se regrouper avec une autre paroisse, un autre établissement ou une communauté, éventuellement au niveau du Doyenné. En cas de besoin, une aide au regroupement sera demandée au Modérateur de la Curie.
- Périodes de célébration :  
**Pour les jeunes** : il n'est pas souhaitable de célébrer la confirmation pendant le Carême pour leur permettre de vivre pleinement ce temps fort de l'Église. Vous éviterez donc la période du 1er mars au 12 avril 2026. En cas de force majeure, une célébration peut être envisagée un samedi soir de Carême, mais jamais un dimanche.  
**Pour les adultes** (baptisés dans l'enfance ou la jeunesse, non confirmés), l'Archevêque leur administrera le sacrement de la confirmation :
  - En décembre 2025
  - A la Pentecôte 2026.

**2. Organisation et points de vigilance**

- Ne pas fixer directement les dates avec un confirmateur.
- Privilégier les échanges par courriel pour éviter des erreurs et des retards de traitements.
- Indiquer dans l'objet de chaque échange :  
**CONFIRMATIONS 2025-2026 – NOM DU DEMANDEUR** (paroisse, établissement, aumônerie).
- Remplir avec soin les colonnes bleues du tableur qui remplace l'ancien formulaire.
- Désigner une seule personne référente pour toute la campagne.

**3. Mise à jour des informations**

Informez rapidement par courriel de tout changement (dates, nombre de confirmands, coordonnées du référent, lieux définitive) en joignant à votre envoi le tableur amendé (au format Excel et non PDF).

**4. Documents joints**

Vous trouverez en pièces jointes :

- Le tableur qui remplace l'ancien formulaire d'inscription (à remplir par vos soins).
- Une note rappelant les points d'attention pour la préparation de la célébration du sacrement.

En vous remerciant de votre diligence, je vous assure de mes sentiments cordiaux et de mon union de prière.

Chanoine Michel ESPOSITO **Chancelier**  
**du Diocèse de Paris,**



### Contacts utiles :

- **Chancellerie** : réception des demandes initiales, actualisation de données jusqu'à la célébration, questions et documents de droit canonique - Clément HOUSSIN [choussin@diocese-paris.net](mailto:choussin@diocese-paris.net) - 01 78 91 93 22.
- **Modérateur de la Curie** : aide aux regroupements, attribution des confirmands, fixation des dates de la célébration - Emilie BANCEL [ebancel@diocese-paris.net](mailto:ebancel@diocese-paris.net) - 01 78 91 93 13 assistante de Mgr Michel GUEGUEN.
- **Archives de Catholicité** (certificats de baptême, registres de confirmations) : M. Alexandre JORE [ajore@diocese-paris.net](mailto:ajore@diocese-paris.net) - 01 78 91 91 18/19 et Mme Sabine DUROUCHOUX [sdurouchoux@diocese-paris.net](mailto:sdurouchoux@diocese-paris.net).